

— Arrêt des machines —

- **L'arrêt des machines/robots peut-il être volontaire, alors que rien ne le justifie ?**

L'arrêt des machines est totalement libre. On peut ainsi décider d'arrêter une machine pour économiser de l'énergie et/ou des ouvriers pour les enchères du prochain tour.

— Intérimaires —

- **Peut-on se servir immédiatement d'un intérimaire après son embauche pour effectuer plus d'achats ?**

Non, l'intérimaire ne servira qu'à partir du début de la phase 4.

— Ouvriers disponibles —

- **Les ouvriers qui ont servi ce tour-ci, lors des phases 1 (enchère) et 3 (achat placement et démolition), sont-ils mis de côté lors de la phase 4 pour ensuite être placés dans la cantine ? Ou alors restent-ils bloqués ?**

TOUS les ouvriers sont mis à côté de l'usine lors de cette phase; y compris ceux qui ont servi aux enchères.

- **Doit-on avoir un ouvrier libre à côté de son usine à tout moment du jeu ou bien seulement lors de certaines phases ?**

Il ne faut avoir un ouvrier libre que de la phase 4 (bureaucratie) à la fin de la phase 1 (enchères).

Cet ouvrier est donc utilisable lors des phases 2 et 3 (préparation du marché et achat-placement, démolition).

— Réductions de coût —

- **La réduction présente sur la tuile d'ordre du tour s'applique-t-elle si pour la construction des emplacements supplémentaires ?**

Non

- **La réduction présente sur la tuile d'ordre du tour s'applique-t-elle lors de l'embauche des travailleurs intérimaires/saisonniers ?**

Oui

— Revenus —

- **Lors du dernier tour, les revenus sont calculés comme suit :**

(revenus - cout énergie) * 2